



HAL
open science

**Laure Bereni (2015), La Bataille de la parité.
Mobilisations pour la féminisation du pouvoir, Paris,
Économica, coll. “ Études politiques ”**

Marion Paoletti

► **To cite this version:**

Marion Paoletti. Laure Bereni (2015), La Bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir, Paris, Économica, coll. “ Études politiques ”. Gouvernement & action publique, 2015, 4 (3), pp.135-138. halshs-02870125

HAL Id: halshs-02870125

<https://shs.hal.science/halshs-02870125>

Submitted on 13 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laure Bereni (2015), *La Bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Économica, coll. « Études politiques »

Compte rendu paru dans *Gouvernement & action publique*, vol. 4 no. 3 p. 135-138

Marion PAOLETTI

Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim

C'est une énigme, posée dès la première page du livre, qui en est à l'origine : « Comment une revendication initialement défendue par une poignée de militantes et suscitant l'ignorance, l'ironie ou les vives oppositions de la plupart des élites politiques et des intellectuels dominants a-t-elle pu donner lieu, en quelques années, à une réforme de la Constitution et à une loi électorale imposant une représentation égale des femmes et des hommes à la plupart des élections politiques ? » (p. 9-10.).

L'étude minutieuse de la genèse de cette révolution institutionnelle et démocratique est d'autant mieux venue que la parité, passée une décennie de mobilisation puis de controverse, est désormais une réforme banalisée et consolidée. C'est aujourd'hui toute l'action du féminisme d'État qui se fonde sur cette nouvelle grammaire de la parité, comme le souligne Laure Bereni dans un article antérieur écrit avec Anne Revillard¹. L'égalité entre les femmes et les hommes se pense désormais à travers la parité, du moins pour les lieux de pouvoir et les postes dirigeants, terme qui inclut d'une part une représentation arithmétique des sexes et des dispositifs contraignants d'autre part (p. 9). Alors même que, dans les argumentaires pro parité, le terme de quota faisait office de repoussoir dans les mobilisations antérieures à la réforme constitutionnelle de 1999, elle a rendu possible son acceptation et sa diffusion dans une série de secteurs à travers des lois récentes (université, sport, culture, conseils d'administration des entreprises, administration, etc.). Qui a réussi à transformer l'évidence républicaine ? Comment l'équivalence numérique des sexes est-elle devenue une exigence de l'égalité dans les lieux de pouvoir ? Selon quels processus, avec quels acteurs, selon quelles temporalités, la République s'est-elle si radicalement transformée au nom de l'égalité entre les sexes ?

Alors que la mise en œuvre de ce changement institutionnel profond de la démocratie politique a fait l'objet de plusieurs travaux, il n'y avait pas encore d'étude systématique et minutieuse de la fabrique de la réforme inaugurale (la réforme constitutionnelle de 1999, la première loi électorale de 2000). Issu d'une thèse de doctorat en science politique, le livre de Laure Bereni s'appuie sur une recherche empirique fouillée associant enquêtes par entretien, par questionnaire, analyses documentaires et exploitation d'un corpus d'archives. Surtout, cherchant à comprendre comment « une cause sans mouvement » au début des années 1990 a pu aboutir à un tel changement institutionnel en moins d'une décennie, l'auteure propose un cadrage théorique qui permet de comprendre la convergence à un moment donné de différentes visions du monde, portées par des actrices relevant de mouvances idéologiques clivées, dans des secteurs eux-mêmes fortement différenciés. Ce qui fait la spécificité des mobilisations pour la parité, c'est leur

¹ L. Bereni, A. Revillard (2007), « Des quotas à la parité : "féminisme d'État" et représentation politique », *Genèses*, 67, p. 5-23.

caractère « multisectoriel et transversal » et c'est en cela que la catégorie d'analyse proposée, *l'espace de la cause des femmes*, paraît particulièrement utile à la compréhension de ce qui s'est joué tout le long des années 1990. Par rapport à la catégorie « mouvement social », celle proposée ici refuse d'établir une frontière ou une dichotomie entre mouvement et institution. Comme le relève Laure Bereni, « l'une des caractéristiques essentielles de la campagne paritaire, et sans doute l'une des principales forces, a été de *traverser les frontières* » (p. 15). En outre, la campagne a réuni des actrices mobilisées dans des sphères sociales variées, porteuses de traditions politiques différentes, et notamment pour les associations mobilisées, se situant différemment par rapport au clivage féministe/féminin. La transversalité sectorielle et idéologique éclaire les modes de contestations (feutrés) qui seront progressivement privilégiés : article, colloques, livres plutôt que manifestations et pétitions. L'espace de la cause des femmes est dès lors constitué par un principe de division idéologique (permettant de repérer des *mouvances*), notamment entre un militantisme « féminin » et « féministe » ou entre une mouvance héritière des mobilisations de la première partie du XX^e siècle et celle héritière de la deuxième vague des années 1970. Le concept permet en outre de regrouper les sites de défense de la cause des femmes dans différents champs sociaux (appelés ici pôles), qui convergent vers une matrice commune, un pôle autonome, tout en étant imbriqués dans des univers sociaux variés (pôle partisan, académique, étatique, syndical, religieux, managérial, etc.). Laure Bereni définit l'espace de la cause des femmes comme « la configuration des sites de mobilisation au nom des femmes et pour les femmes dans une pluralité de sphères sociales » (p. 17).

Armée de cet outil qui permet de « restituer la grande pluralité de ces mobilisations, leur dispersion et leur encastrement dans des visions du monde variées et des univers multiples et la continuité entre des mobilisations situées dans et en dehors des institutions » (*ibid.*), l'auteure déploie alors, selon un plan analytique et chronologique, les formes, transformations, temporalités, convergences des mobilisations et le cheminement de l'idée de parité entre le début des années 1990 et les réformes, constitutionnelle et électorale, de 1999 et 2000. Les chapitres traitent parfois d'un temps court, resserré (comme le chapitre 7 sur « les tribulations d'une cause dans le champ politique » entre le printemps 1993 et les premières actions collectives en faveur de la parité et juin 1997 et l'annonce, par le Premier ministre, du dépôt d'un projet de loi en vue d'une modification de la Constitution ou encore le chapitre 2 qui se concentre sur l'année 1992 et l'irruption du slogan « parité ! ») ou le temps plus long (comme le premier chapitre qui s'attache à comprendre l'émergence de la revendication de parité dans les années 1990 à l'aune de l'héritage des années 1970 et 1980). D'un point de vue analytique, l'ouvrage se focalise sur les pôles principaux de l'espace de la cause des femmes, associatif, académique, partisan, étatique. Le chapitre 3, « faire mouvement autour d'une cause marginale », traite en particulier de la manière dont des associations ont porté entre 1993 et 1997 la cause paritaire, en dépit de faibles effectifs, de l'hostilité des principales théoriciennes du féminisme, de l'indifférence médiatique. Le chapitre 6 s'intéresse à l'investissement des savantes et à la manière dont quelques intellectuelles (Sylviane Agacinski, Blandine Kriegel, Geneviève Fraisse) se sont engagées, dans les dernières années de la décennie, en faveur de la parité contre les théoriciennes du féminisme radical d'une part et les gardiens de la doxa républicaine d'autre part. Les deux derniers chapitres se concentrent sur les pôles partisan et étatique. Si la revendication de parité fait son chemin, dans un parcours semé d'embûches, dans le champ politique entre 1993 et 1997 (chapitre 7), c'est parce qu'elle devient progressivement pour le Parti socialiste

un élément de son identité politique et de sa reconquête électorale au nom de la rénovation démocratique. La « parité au Parlement », traitée dans le chapitre 7, rappelle combien, encore en juin 1997, de fortes incertitudes pèsent sur les possibilités et le contenu de la réforme, et combien l'annonce d'une réforme constitutionnelle remobilise immédiatement les actrices associatives et mobilise davantage les actrices émanant des pôles partisan et institutionnel de l'espace de la cause des femmes ; il s'agit bien d'une coalition paritaire militante quelles que soient les positions, institutionnelles ou non, occupées par les unes et les autres. L'analyse serrée de la fabrication de la loi montre que certaines de ses dispositions ont été arrachées de haute lutte (par exemple, dans la loi électorale de 2000, l'imposition de la parité au niveau municipal tous les six noms) ou certains combats perdus (notamment, dans la réforme constitutionnelle, l'échec à imposer le terme « garantir » plutôt que « favoriser »).

Si ce travail est attentif aux positions dans les différents pôles, aux modalités d'action, aux convergences et divisions, aux schèmes de perception, il est aussi particulièrement soucieux de donner chair aux actrices mobilisées. C'est notamment le cas du chapitre 4 (« Entre cause des femmes et champ politique : sociographie des militantes ») qui restitue une enquête par questionnaire menée auprès des militantes de la parité, « celles qui se sont activement engagées dans la campagne, le plus souvent dans des associations ou des groupes principalement dédiés à la parité » (p. 123). De même, le chapitre 5 (« de surprenantes convergences militantes ») restitue des parcours militants typiques (les héritières de la deuxième vague, les féministes des partis de gauche, et les engagées au féminin), le plus souvent à partir d'entretiens, et ce, faisant montre comment la cause de la représentation politique des femmes est devenue une cause commune. Au-delà, l'ouvrage est émaillé de portraits, de militantes associatives, de partis politiques, de droite comme de gauche, ou encore d'intellectuelles, qui permettent de comprendre ces engagements parfois improbables.

Au total, l'ouvrage permet de saisir dans sa globalité et en détail, la légitimation politique de la cause (paritaire) et sa traduction en une réforme institutionnelle de grande envergure. L'énigme de départ est ainsi pleinement résolue au fil des pages. Alors que la parité s'est imposée aujourd'hui comme une évidence démocratique, ce livre rappelle combien ce combat était incertain. La sous-représentation politique des femmes ne s'est imposée comme un problème qu'à l'issue d'un intense travail de mobilisation militant en dépit de fortes résistances intellectuelles et politiques. Si le concept d'espace de la cause des femmes est utile pour comprendre la réussite de l'entreprise paritaire qui tient à la transversalité des luttes pour la parité au sein du monde associatif, politique, académique, étatique, il permet de voir aussi combien ces mobilisations se structurent dans la construction de réponses communes aux oppositions qu'elles rencontrent. On comprend dès lors comment l'humeur anti-institutionnelle des féministes radicales françaises comme le poids des gardien(ne)s de « la République française universelle » ont supposé une convergence entre actrices associatives et au sein de l'appareil d'État et des appareils partisans. Dès lors, reste à savoir dans quelle mesure ce concept peut être utilisé pour l'analyse d'autres mobilisations ayant connu une trajectoire d'institutionnalisation mais présentant d'autres caractéristiques que celles pour la cause des femmes. C'est ce à quoi s'attache la conclusion dans une invitation à approfondir « le décroisement des lieux, des acteurs et des formes de la politique contestataire » (p. 277). Pour autant, le modèle national de « l'universalisme républicain » qui façonne la « bataille pour la parité » et

« l'espace de la cause des femmes » en France aurait mérité d'être davantage mis en regard avec d'autres modèles nationaux, configurant sans doute autrement les mobilisations contemporaines pour l'éligibilité effective des femmes.